

Cohabiter dans la haute-vallée de la Drôme

Vers une autonomie locale participative

DRÔME, PROJET LOCAL, AUTONOMIE, MOYENNE MONTAGNE, PARTICIPATIF

En voiture, sur les routes torturées par le relief, nous nous enfonçons peu à peu dans les reliefs découpés des montagnes de la Drôme. Dans les fonds de vallées nous rencontrons des champs de céréales, des vignes et des petites villes, alors que nous n'apercevons plus que quelques champs de lavande, des prairies et des foins dans les zones plus reculées. Parfois surgissent des hameaux, aux murs de pierre et aux toits rouge pâle, perchés ou le long des ruisseaux. Dans ces villages, presque vidés d'âmes même en été, on croise des retraités au potager ou à l'ombre d'une terrasse...

Entre vallée du Rhône, Hautes-Alpes, Isère et Vercors, le Diois se fait discret avec ses 11 000 habitants. Dans le territoire de la vallée Drôme-Diois, la plupart des communes se trouvent dans les espaces à dominante rurale. Dans la vallée, elles abritent entre 4 000 et 9 000 habitants. Après une période de recul démographique dans les années 1950-1980, elles séduisent à nouveau les populations nouvelles. La vallée de la Drôme semble être un bon compromis entre la ville et la campagne : les communes comme Die ou Luc-en-Diois disposent des services principaux et ne sont pas aussi grandes que les pôles urbains de la vallée du Rhône. Les petits villages comme Poyols ou Valdrôme (quelques dizaines de résidents) tentent de conserver leurs habitants et aimeraient en attirer de nouveaux.

Pendant la saison estivale, le Diois accueille près de 74 000 visiteurs dans ses montagnes. Les touristes profitent de la région grâce aux nombreux hébergements et services touristiques. C'est donc son attractivité paysagère et sa renommée acquise grâce aux productions locales de lavande, de Clairette, d'huile d'olive ou de fromages qui font vivre une partie du territoire (chambres d'hôtes, ventes locales de produits...).

La Drôme est également le pays des fruits d'été et des champs teintés de violet et de jaune pendant la haute saison. C'est le département qui présente la plus grande Surface Agricole Utile en agriculture biologique de France (16,5 % de la SAU, aidée par la région de 500 000 €/an). On y compte 6 400 agriculteurs (1/6^e de la population active dans la Drôme-Diois) qui exploitent encore de nombreuses petites parcelles de champs ou de prairies. Les paysans habitent des fermes isolées au milieu de champs parsemés, des fonds de vallées jusqu'à plusieurs centaines de mètres d'altitude. Ces cultures particulières profitent à l'économie et au tourisme de la Drôme tant dans les paysages que dans les produits locaux vendus sur le marché national.

Cependant, malgré toutes ces productions que le touriste voit comme locales et spécifiques à la région, les Drômois ne semblent que peu en profiter. Les fruits, noix, herbes aromatiques subissent une exportation forte quand des productions telles que les légumes et les céréales sont insuffisantes pour nourrir le bassin de vie du Diois.

Dans le contexte actuel de transition énergétique¹ vers laquelle le monde doit se tourner, la Drôme fait déjà figure de référence pour la France. En effet, le département a déjà vu naître de nombreuses actions (projet « éco-territoire » biovallée en 2006, gouvernance participative et collégiale à Saillans, tissu associatif fort d'entraides...), mais cela ne sera pas suffisant pour un changement rapide et efficace de nos modes de vie et de consommation. Nous sommes encore bien loin (ici comme ailleurs) d'un territoire qui peut se gérer « seul ». La prise en compte du projet sur le temps long et de l'équilibre territorial est alors nécessaire pour envisager l'avenir de ces vallées.

Dans l'hypothèse d'une organisation de l'après-pétrole, comment habiter et vivre sans dépenses superflues ? Comment se nourrir, se loger, travailler, s'alimenter en énergie ou en services dans un hameau éloigné des grandes villes ? Les solutions du projet seront locales et inspirées des vallées offrant de nombreuses ressources à identifier, à explorer ou à inventer. Références du passé, organisation du terrain, savoirs du présent ou inventions plus contemporaines seront les sources d'inspiration et les références d'un projet novateur. Autonomie alimentaire, énergétique, des réseaux, de la construction, du travail ou de l'éducation... En devenant « autonomes » dans un ou plusieurs domaines, les habitants modifieront leurs modes de vie et leurs usages de l'espace.

Le paysagiste pourra apporter un conseil et suggérer des orientations de développement aux populations locales des villages pour définir leurs besoins en termes d'autonomie. Ainsi, en fonction des situations et fonctionnements de chaque groupe, des nécessités apparaîtront.

Comment les territoires ruraux du Diois, grâce à l'autonomie, pourraient-ils donner une pertinence et un nouvel intérêt à l'échelle locale ? Comment impliquer les populations dans l'évolution de leur paysage au quotidien afin d'emmener ces territoires vers cette autonomie locale ? Dans cette optique d'investissement public volontaire des populations rurales, quels espaces et moyens mettre en œuvre pour impulser des projets avec les habitants des petits villages où les moyens sont faibles ?

Un exemple pourrait être pris notamment concernant l'autonomie alimentaire des villages du haut de la vallée.

Retraités, anciens citadins, écolos, enfants... Ces hommes et femmes font aujourd'hui la diversité et la force du territoire drômois. Des relations sont à inventer à nouveau entre tous, en tirant parti des espaces uniques du Diois. Des paysages autonomes et enrichis pour les locaux, où chacun trouvera sa place dans une économie locale et préventive d'un futur post-carbone.

¹ aller vers un modèle énergétique qui permette de satisfaire de manière durable, équitable et sûre (pour les hommes et leur environnement) les besoins en énergie des citoyens et de l'économie française dans une société sobre en ressources naturelles, en énergie et en carbone